

## Fiche 3

---

# Le concours

## Définition et avantages

Un concours consiste en un appel lancé à plusieurs équipes de concepteurs dans le but d'**obtenir un éventail de solutions à un problème donné**. Cet investissement dans la création s'avère crucial à une époque où les enjeux sociaux et environnementaux obligent les sociétés à réinventer la manière d'aménager les villes et de concevoir les bâtiments et les objets du quotidien.

Les solutions issues du concours sont généralement présentées sous forme d'esquisses et permettent au maître d'ouvrage d'**effectuer un choix éclairé, à partir de la comparaison de différentes propositions de design** élaborées sur la base d'un programme et d'un budget préalablement établis. Grâce à l'émulation qu'il crée entre les concepteurs, le concours tend à favoriser l'élévation du niveau des propositions, ce qui constitue une valeur ajoutée intéressante.

Préparé de manière rigoureuse, le concours est un processus efficace qui constitue un excellent outil d'aide à la prise de décision, réduit le facteur de risque, contribue à l'amélioration de la qualité des projets et optimise ses conditions de réalisation. De plus, le concours favorise **une transparence dans l'attribution de la commande publique** et son ouverture à une diversité de concepteurs, dont les jeunes architectes et designers. Il permet aussi une objectivité et une équité dans les choix effectués, résultats du travail d'analyse de jurys et, si besoin est, de comités techniques, caractéristiques qui apportent de la crédibilité au processus.

À l'échelle internationale, le processus de concours est largement utilisé et s'inscrit dans les stratégies de communication des villes pour faire valoir leur dynamisme et la qualité de leur aménagement et ainsi accroître leur attractivité. Par son caractère public et la diffusion qui en résulte, le concours offre aussi l'avantage de permettre l'émergence d'une culture du design chez les maîtres d'ouvrage et dans le public en général.

À Montréal, on assiste depuis quelques années à une évolution du processus de concours. Celui-ci tend à devenir de plus en plus un **instrument de dialogue avec les citoyens**. Il peut ainsi aider à favoriser l'adhésion du milieu et l'acceptabilité sociale des projets, grâce aux opportunités de communication qu'il offre en amont de leurs réalisations.

La pratique de concours s'est développée de manière significative depuis 10 ans sur le territoire montréalais. Elle profite d'un encadrement structuré avec un règlement-type et un guide d'accompagnement en plus du soutien du [Bureau du design](#)

Le concours vise à **choisir le meilleur projet possible en regard des défis à relever** et à confier sa réalisation à l'équipe qui en est l'auteur. Au terme du concours, le lauréat recommandé par le jury se voit normalement offrir, sous réserve des conditions prévues au règlement, le contrat de design ou d'architecture en vue de réaliser le projet.

---

## Les avantages de faire un concours par catégorie d'intervenants

---

<b>Intervenants</b>	<b>Avantages</b>
Pour les citoyens	<ul style="list-style-type: none"><li>• Favorise une réflexion renouvelée sur l'amélioration de la qualité du cadre de vie, enjeu qui fait l'objet d'une demande sociale importante;</li><li>• Permet d'améliorer la qualité des projets en tirant la barre vers le haut;</li><li>• Favorise une meilleure appropriation des projets par la population et contribue au développement d'une culture du design grâce au caractère public du processus et à son aspect pédagogique (participation à l'élaboration du programme, audition publique des concurrents, exposition des projets, etc.);</li><li>• Représente un gage de transparence dans l'attribution de la commande publique.</li></ul>
Pour la Ville de Montréal, à titre d'administration publique	<ul style="list-style-type: none"><li>• Stimule la créativité et l'innovation, conditions essentielles pour réinventer notre manière d'aménager les villes;</li><li>• Favorise l'affirmation de Montréal comme <a href="#">Ville UNESCO de design</a>, contribuant ainsi à une plus grande appropriation de cette désignation à l'échelle locale et à un rayonnement accru sur les scènes nationale et internationale;</li><li>• Permet de répondre à l'engagement de la Ville concernant la généralisation de la pratique de concours afin d'enrichir la qualité culturelle du cadre de vie;</li><li>• Constitue l'élément-moteur d'une stratégie visant à faire de la recherche de l'excellence en architecture et en design une responsabilité partagée par les maîtres d'ouvrage publics et privés;</li><li>• Contribue à la reconnaissance professionnelle des architectes et designers montréalais aux échelles locale, nationale et internationale;</li><li>• Représente une occasion d'échange avec le citoyen sur l'amélioration de la qualité du cadre de vie.</li></ul>

---

---

Pour la Ville de Montréal, à titre de maître d'ouvrage

- Crée une émulation entre les équipes concurrentes qui est favorable à une plus grande qualité des projets;
- Constitue un outil d'aide à la prise de décision permettant d'effectuer un choix éclairé basé sur l'analyse et la comparaison de plusieurs propositions concrètes;
- Permet de sélectionner en même temps un projet et une équipe de concepteurs;
- Favorise une transparence, une objectivité et une équité dans l'attribution de la commande en architecture et en design;
- Apporte une légitimité plus grande et une crédibilité supplémentaire au projet à réaliser, sélectionné à la suite d'un processus de gestion rigoureux qui fait appel à des compétences diverses (jury et comité technique);
- Représente un investissement économique et intellectuel pouvant aider à optimiser les conditions de réalisation du projet.

---

Pour les designers et les architectes

- Permet aux architectes et designers montréalais de développer leurs compétences et leurs aptitudes dans un contexte d'ouverture des marchés et de développement de la pratique de concours;
  - Offre l'opportunité aux architectes et designers d'être sélectionnés selon la qualité d'une proposition dont la valeur a été reconnue par un jury;
  - Peut favoriser l'ouverture de la commande publique à une diversité de concepteurs, dont les jeunes architectes et designers;
  - Constitue un facteur d'émulation favorable à l'évolution des disciplines et qui valorise l'architecture et le design en tant que production intellectuelle et pratique culturelle.
-

---

## Les avantages de faire un concours

### Comparaison entre les processus d'appel d'offres et de concours

---

<b>Mode d'attribution de la commande</b>	<b>Comparaison</b>
<b>L'appel d'offres</b> Sélection d'une équipe sur présentation d'offres de services	<ul style="list-style-type: none"><li>• Mécanisme de sélection basé sur des critères d'expérience et, dans une deuxième étape, sur le prix des honoraires;</li><li>• Méthode dont l'usage tend à démontrer que le prix a plus de poids que l'expérience dans la façon d'évaluer, ce qui peut avoir des effets néfastes sur la qualité du service;</li><li>• Processus qui tend à restreindre l'ouverture de la commande publique et à rendre difficile son accès à la relève en architecture et en design;</li><li>• Méthode peu adaptée à des services à caractère créatif;</li><li>• Processus offrant peu de garanties quant à la qualité du projet qui sera conçu ultérieurement.</li></ul>
<b>Le concours</b> Sélection d'une équipe et d'un projet sur comparaison de propositions de design	<ul style="list-style-type: none"><li>• Mécanisme qui permet de comparer des solutions concrètes au problème posé, avec une sélection qui se fait sur la qualité du concept proposé et dont le prix des honoraires est précisé dans le règlement du concours, selon une évaluation basée sur les barèmes en vigueur, s'il y a lieu, ou sur l'envergure du projet;</li><li>• Processus qui peut permettre une ouverture de la commande publique à une plus grande diversité d'équipes, dont les jeunes architectes et designers, si les critères d'admissibilité ne sont pas trop restrictifs;</li><li>• Processus qui « tire la barre vers le haut » et qui offre des garanties quant à la qualité du projet, avec une proposition de design qui a fait l'objet d'une évaluation par un comité technique et dont la valeur a été validée par un jury;</li><li>• Mécanisme de sélection très public, caractérisé par la transparence, et qui peut favoriser l'acceptabilité sociale en ralliant différents intervenants au projet.</li></ul>

---

## Les avantages de faire un concours

### Comparaison entre les processus d'appel d'offres et de concours

Simulation illustrant les échéanciers de réalisation d'un projet par appel d'offres et par voie de concours.

<b>Appel d'offres</b>	Durée (semaine)	<b>Concours</b>	Durée (semaine)
Démarrage du projet : Réalisation des étapes préalables	-	Démarrage du projet : Réalisation des étapes préalables	-
<b>Préparation du concours (Définition et Organisation)</b>			
Élaboration du programme ou cahier des charges	20	Sélection du conseiller professionnel	20
Préparation du devis d'appel d'offres		Définition du type de concours	
Démarches administratives		Élaboration du règlement et du programme du concours	
Approbation par les instances appropriées		Démarches administratives	
		Approbation par les instances appropriées	
<b>Tenue du concours</b>			
Appel d'offres public	4	Appel public de candidatures	4
Sélection de l'équipe de concepteurs par le comité de sélection	2	Sélection des finalistes par le jury	2
Recommandation aux autorités	2	Élaboration des prestations par les finalistes (production d'une esquisse)	6
Octroi du contrat de services professionnels à l'équipe retenue	2	Sélection de l'équipe lauréate par le jury	2
Développement du concept/ esquisse par l'équipe retenue	8	Recommandation aux autorités	2
		Octroi du contrat de services professionnels à l'équipe lauréate	2
		Parachèvement de l'esquisse du concours à la suite des recommandations du jury	6
<b>Total / semaines</b>	<b>38</b>	<b>Total / semaines</b>	<b>44</b>

---

## Notes

- La différence de réalisation entre l'un et l'autre processus est peu significative.
- Dans le cas d'un appel d'offres, la signature du contrat de services professionnels se fait sans que le concept ait été développé, ce qui représente un facteur de risque. Dans le cas d'un concours, la signature du contrat de services professionnels est effectuée alors que le pourcentage d'avancement du concept s'établit à 80 %. De plus, la valeur de la proposition de design a été validée par un jury, ce qui offre une garantie appréciable quant à la qualité du produit et du service.